



**LE MOUVEMENT !**

# Habitat Participatif France

**le mouvement  
national**

## RAPPORT

## D'ACTIVITE 2019



# SOMMAIRE



## Rapport Moral

### Un an depuis Habitat Participatif France : quels changements ?

- ✓ Ouverture des adhésions à tous
- ✓ Modification de la gouvernance
- ✓ Appel aux contributions à travers des groupes de travail/de contribution et au sein des structures locales
- ✓ Appel à l'autofinancement du Mouvement
- ✓ Changement de nom et d'identité visuelle

### Portée de nos actions et modèle économique

- ✓ Plaidoyer et inscription de l'habitat participatif dans les politiques publiques
- ✓ Interconnexion et coopération des acteurs
- ✓ Mobilisation habitante

## Rapport d'activité

### Faire découvrir l'Habitat Participatif auprès du grand-public et des pouvoirs publics ; mobiliser les habitants du Mouvement

- ✓ Les Portes Ouvertes Européennes de l'Habitat Participatif
- ✓ Habitat Participatif France : le nouveau portail internet
- ✓ Intranet pour le Mouvement
- ✓ Actions vers les candidats aux Élections Municipales
- ✓ Mobilisation des groupes d'habitants

### Capitaliser les expériences du Mouvement pour développer des formes d'habitat participatif garant de mixité sociale et ouvert à tous

- ✓ Développement de l'habitat participatif dans les quartiers prioritaires
- ✓ Développement de l'habitat participatif en centre-ville et en réhabilitation
- ✓ Habitat Participatif et séniors

### Organiser le plaidoyer local et national pour le développement de l'Habitat Participatif

- ✓ Dialogue avec nos partenaires institutionnels
- ✓ Dialogue avec les services de l'état

## Rapport financier 2019

# RAPPORT MORAL

## Un an depuis Habitat Participatif France (HPF) : quels changements ?

Le début de l'année 2019 a été marqué par l'Assemblée Générale Exceptionnelle qui a entériné le **passage de la Coordin'action Nationale des Associations de l'Habitat Participatif en Coordin'action du Mouvement National de l'Habitat Participatif - Habitat Participatif France.**

Notre rapport moral 2018 détaillait les raisons et les choix de cette évolution, nous nous attacherons ici à faire un point d'étape concernant ces principaux changements :

- ✓ Ouverture des adhésions à tous
- ✓ Modification de la gouvernance
- ✓ Appel aux contributions à travers des groupes de travail/de contribution et au sein des structures locales
- ✓ Appel à l'autofinancement du Mouvement
- ✓ Changement de nom et d'identité visuelle

### Des adhésions ouvertes à tous

Un an après avoir ouvert la possibilité des adhésions à tous, nous comptabilisons :

- ✓ Collège 1 : 50 adhésions individuelles
- ✓ Collège 2 : 11 adhésions de groupes-projets (adhésion en direct, ne tient pas compte des adhésions groupées au niveau local/régional/national proposés par certains membres)
- ✓ Collège 3 : 18 adhésions de structures de l'habitat participatif
- ✓ Collège 4 : 3 adhésions de structures « partenaire »

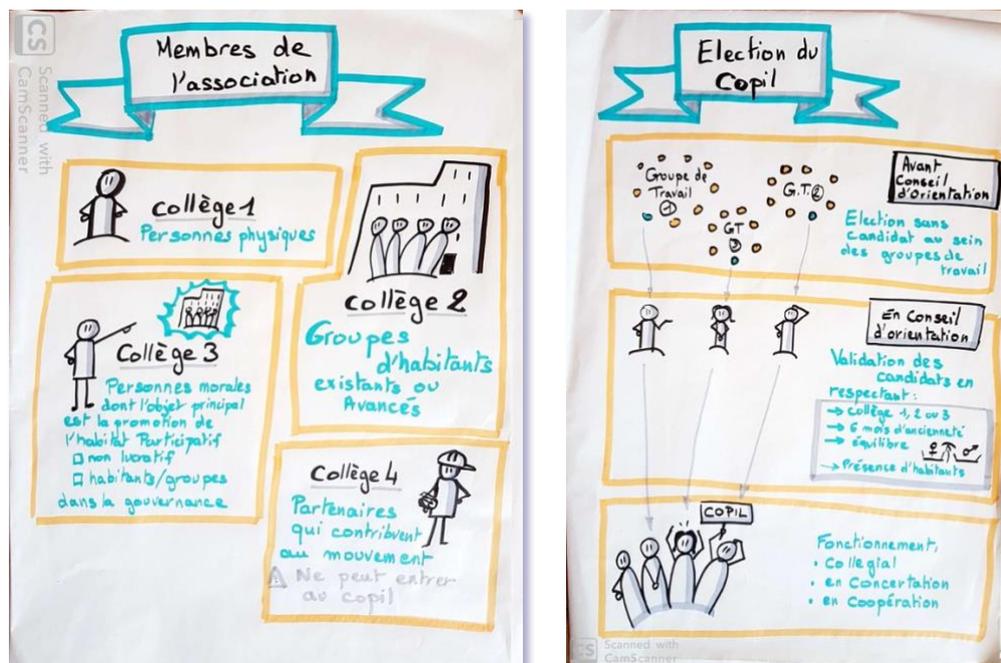
Ce résultat encourageant est relativement conforme aux prévisions et met néanmoins en évidence une belle marge de progression, notamment sur les groupes-projets. Outre la communication sur le sujet qui doit être poursuivie et amplifiée, il s'agit aussi **de faire comprendre les enjeux et intérêts du Mouvement.**

### Une nouvelle gouvernance

Un travail important a été effectué par le groupe de travail gouvernance dans le cours de l'année pour travailler sur l'évolution statutaire, mais également sur le Règlement Intérieur et son application, validé lors de l'Assemblée Générale de Mai 2019.

Rappel des principaux éléments :

- ✓ 4 collèges d'adhérents qui représentent la diversité des acteurs en présence (cf. schéma ci-dessous).
- ✓ L'Assemblée Générale est constituée de l'ensemble des adhérents et se réunit une fois par an.
- ✓ Le Conseil d'Orientation est ouvert aux adhérents impliqués dans les groupes de travail et se réunit deux fois par an. Il a un rôle de représentation d'HPF sur les territoires.
- ✓ Un Comité de Pilotage (Copil) pour les décisions opérationnelles qui se réunit à distance une fois par mois.



### Comité de Pilotage

- ✓ 2019 a marqué un **fort renouvellement de cette instance**, qui a pris ses marques progressivement et a bien assuré ses missions dans une logique de remobilisation.
- ✓ Concrètement, le rythme de réunions en visioconférence mensuel a été poursuivi et a été renforcé par 3 réunions présentielles généralement organisées les veilles des plénières. Une liste de discussion permet des échanges très réguliers entre les membres.
- ✓ Les compte-rendu des réunions du Comité de Pilotage sont diffusés aux membres du Conseil d'Orientation.
- ✓ Il est à noter que ce Comité de Pilotage, constitué de 8 membres officiels laisse une place aux nouvelles énergies qui se présentent, ce qui a permis d'accueillir 3 nouvelles personnes en cours d'année. La formalisation de leur intégration dans le Copil sera effectuée lors de l'Assemblée Générale 2019.

### Conseil d'Orientation

- ✓ Son activité principale tient à la participation aux réunions plénières qui permet notamment d'entériner les actions du Copil et de réfléchir aux orientations stratégiques d'HPF.
- ✓ Un nouveau rôle tend à se dessiner pour cette instance avec la notion de **représentation d'HPF au niveau local** : des outils, comme des trames de prises de paroles, vont être mis en place dans l'année pour faciliter ce travail
- ✓ Là aussi, le fonctionnement de cette instance se pratique en souplesse et les plénières sont dans les faits ouvertes à tous, car **le Mouvement est soucieux d'adjoindre toutes les énergies potentielles à son action et à ses réflexions**. Concrètement, HPF communique largement sur ces temps de plénières en cherchant notamment à s'assurer de la présence d'habitants.

### Assemblée Générale et plénière

3 rencontres plénières se sont donc tenues en 2019 :

- ✓ Une Assemblée Générale Extraordinaire le 19 janvier à Boulogne (92)
- ✓ Une Assemblée Générale Ordinaire le 25 mai à Montreuil (93)
- ✓ Un Conseil d'Orientation le 29 septembre à Paris (75)

D'une façon générale, nous tentons d'alterner des rencontres sur la région parisienne et en province mais ceci n'a pas pu être respecté sur cette année.

## L'appel aux contributions bénévoles



### 11 groupes de travail

- ✓ **Les groupes de travail sont mandatés par le Comité de Pilotage pour assurer des missions et des actions d'Habitat Participatif France.** Ils fonctionnent en concertation avec le Copil, dans une logique d'autonomie d'action et avec sa propre organisation, son propre espace de travail sur l'intranet et sa propre liste de discussion dédiée aux échanges avec les membres entre deux réunions. Tous les contributeurs souhaitant y participer sont les bienvenus.
- ✓ Certains groupes de travail ont une activité régulière (avec des réunions mensuelles, par exemple : plaidoyer, communication), d'autres à vocation plus ponctuelles (JPO, RNHP, gouvernance) et enfin d'autres dépendant de projets liés à des financements (QPV, Sénior, Cœur de ville,...).

### 6 groupes de contributions

- ✓ Il s'agit d'un nouveau format destiné à accueillir et à mutualiser toutes les initiatives portées par des membres du Mouvement : **tout le monde peut proposer un groupe de contribution et l'animer.** Chaque groupe peut disposer d'un espace de travail sur l'intranet et d'une liste de discussion. Les contributions de ces groupes doivent permettre notamment de **capitaliser et valoriser** les expériences et la matière déjà existante (pouvant venir alimenter le projet de centre de ressources) ou encore de **faire le point sur un sujet/une problématique à faire évoluer** (dont un groupe de travail peut ensuite s'emparer). Dans une dynamique d'autogestion encore timide sur cette première année de fonctionnement, plusieurs propositions ont néanmoins émergées et on sent qu'une dynamique se met en route dans le Mouvement sur les sujets SCIA, partage d'expériences, sénior,...

### Constat

- ✓ Le nombre important de groupes (et d'autres sont encore à créer) montre à la fois **les ambitions et le grand nombre de sujets que nous devons traiter.**
- ✓ Actuellement 45 contributeurs sont inscrits sur l'intranet, certains étant très actifs dans plusieurs groupes de travail, d'autres étant juste inscrits.
- ✓ Au global, **HPF recherche toujours plus de forces vives** pour mener tous les chantiers que le Mouvement souhaite porter.
- ✓ L'arrivée progressive et régulière de nouvelles personnes dont certains deviennent actifs viennent conforter l'option choisie par HPF de s'ouvrir à tous les contributeurs et de donner à voir le travail qui est fait, tout en rappelant qu'il s'agit d'un travail de longue haleine.
- ✓ Concernant l'implication de nouvelles énergies dans les structures locales, elle n'est pas facilement mesurable au niveau d'HPF, et il reste sûrement des choses à inventer pour optimiser les synergies entre les différentes échelles locales et le national, mais HPF continue de porter l'idée qu'une bonne interaction entre les différentes composantes du Mouvement et une mutualisation de moyens et des points de contribution peut tirer l'habitat participatif vers le haut.
- ✓ La mise en place d'outils sur l'intranet va bien dans le sens de la mutualisation et semble répondre à des besoins, tout en faisant remonter des nouveaux (automatisation des espaces des groupes de contribution, possibilité de créer des espaces pour des structures locales,...).

## L'appel à l'autofinancement du Mouvement

Il a été acté lors du passage à Habitat Participatif France que **le financement de la structure devait provenir également du Mouvement** car nous percevons très peu de financement par ailleurs et qu'il y a un enjeu à démontrer notre capacité à nous autofinancer aux institutionnels.

Ce financement se fait donc via les cotisations des adhérents, mais aussi à travers des appels à dons, dont une partie est collectée à travers une campagne de soutien au budget en fin d'année, mais également tout le long de l'année [en encourageant des dons réguliers](#).

Le bilan de cet autofinancement pour 2019 est le suivant :

- ✓ 8500€ de cotisations et dons, soit 15% du budget. Ce résultat est à modérer car le budget de l'année 2019 est peu élevé (en comparaison, cela correspond à 7-8% du budget à atteindre en 2020).
- ✓ Une multiplication par 3,5 par rapport 2018 (où l'on collectait donc très peu d'adhésions et pas de dons).

La question de la marge de progression se pose car le plus gros de cet effort est fourni par les structures du collège 3 qui ne se multiplieront pas nécessairement dans les années à venir. Il nous faut donc davantage communiquer et convaincre de l'enjeu de nos actions les groupes, les individuels et nos partenaires.

Enfin, une demande de rescrit mécénat nous autorisant à émettre des reçus fiscaux permettant une déduction fiscale de la part des donateurs a été initié en 2019. Cette procédure est toujours en cours actuellement.

## Nouveau nom et nouvelle identité visuelle

- ✓ Habitat Participatif France est désormais le nom court sur lequel nous communiquons, et une nouvelle identité visuelle a été travaillée avec le groupe de travail communication.
- ✓ La déclinaison s'est fait progressivement sur nos différents supports : plaquette, kakémono, dossier de presse,...
- ✓ Un gros travail a été effectué sur nos médias internet avec la refonte du site web et la fusion du contenu d'Espaces Communs ([www.espacescommuns.org](http://www.espacescommuns.org)) qui renvoie désormais sur Habitat Participatif France ([www.habitatparticipatif-france.fr](http://www.habitatparticipatif-france.fr))



## Portée de nos actions et modèle économique

## Plaidoyer et inscription de l'habitat participatif dans les politiques publiques

### *Lien aux institutionnels*

- ✓ Habitat Participatif France est un interlocuteur reconnu par les différents acteurs institutionnels et a pu échanger et envisager un certain nombre de chantiers communs avec ses partenaires.
- ✓ Certains des interlocuteurs traditionnels sont un peu en retrait sur le sujet de l'habitat participatif (au profit d'autres formes d'innovations qui pourraient cependant être complémentaires comme le sujet des OFS notamment).
- ✓ Beaucoup de nouveaux contacts ont été pris avec de potentiels partenaires mais le manque de temps et de moyens n'a pas permis d'aller plus loin à ce stade dans les échanges : Caisse des Dépôt et Consignations / Banque des territoires, Ademe, Label Ecoquartier,...
- ✓ La faible disponibilité de nos membres (et salarié) sur Paris compliquent ces échanges.

### *Lien avec les services de l'état*

- ✓ Deux rencontres au Ministère se sont tenues et des échanges se poursuivent.
- ✓ Des actions sont en cours bien qu'il soit difficile de les faire avancer selon le rythme escompté.
- ✓ Nous nous confrontons au décalage existant entre notre capacité de réactivité (liée aux moyens limités) et le turn-over de nos contacts dans les Ministères.
- ✓ Une réorganisation et un redimensionnement du groupe de travail plaidoyer est en cours et devrait permettre, à terme, d'être plus à même de faire des propositions concrètes aux services de l'état.

### *Revendiquer aussi notre action sur le plan de la transition*

- ✓ Traditionnellement, et du fait du Ministère auquel nous sommes rattachés, nous communiquons et travaillons essentiellement sur les sujets du logement et de la cohésion sociale.
- ✓ Nous pourrions revendiquer également une action sur les sujets de la transition et nous adresser également au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire :
  - Transition écologique : Construction/réhabilitation avec une forte prise en compte des performances thermiques, des énergies renouvelables, des matériaux utilisés, logique de densification visant à limiter l'étalement urbain, pratiques éco-responsables des habitants (mobilité, consommation, sobriété énergétique,...)
  - Transition citoyenne : nous pourrions revendiquer que la participation citoyenne à la vie de la cité est un corollaire indispensable à la transition écologique (et à la cohésion sociale)

### *La logique de projets en lien avec les politiques publiques (quartiers prioritaires, seniors, cœur de ville)*

Ces projets permettent de travailler sur une thématique et peuvent prendre la forme d'une étude-action, d'une expérimentation, d'une préfiguration de politique de soutien. Dans la durée, l'objectif doit rester la multiplication des habitats participatifs sur les territoires.

- ✓ Ces projets sont utiles au développement de l'habitat participatif et montrent bien que notre sujet vient apporter des réponses sur différentes problématiques sociétales.
- ✓ Ils sont également nécessaires au financement du fonctionnement de la structure.
- ✓ Ces projets sont l'occasion de mobiliser et de croiser l'expertise des membres du réseau autour des sujets traités.
- ✓ Beaucoup de temps investi en 2019 pour mettre en place des projets dont la gestation est très longue.
- ✓ Le temps investi sur ces sujets peut parfois prendre le pas sur le cœur de mission d'Habitat Participatif France : plaidoyer, animation de réseau, communication, outils collaboratifs,...

## Interconnexion et coopération des autres acteurs

- ✓ Le nouveau positionnement d'Habitat Participatif France, visant à fédérer l'ensemble des énergies pour développer l'habitat participatif, nous invite à faire l'interface avec les autres partenaires dans le but de mutualiser certains chantiers et de leur donner plus de poids.
- ✓ Le rôle de l'association est aussi de permettre la construction de politiques publiques de soutien à l'habitat participatif AVEC les habitants, ce qu'il est paradoxalement nécessaire de rappeler.
- ✓ Les Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif sont historiquement le temps fort qui permet les échanges et le travail inter-réseau (et elles arrivent en 2021).
- ✓ Par ailleurs, plusieurs propositions ont été formulées au sein d'HPF dans l'année pour créer d'autres temps inter-réseaux qui pourraient intéresser nos partenaires : travail autour du référentiel de la participation, les « tablées » réunissant des acteurs opérationnels (organismes HLM, collectivités,...) autour d'habitats participatifs aboutis, formations dédiées aux bailleurs et collectivités,... mais suppose de bénéficier de budgets dédiés.

## La mobilisation habitante

L'ENJEU : augmenter notre capacité à mobiliser plus massivement les futurs habitants pour que ceux-ci rencontrent les projets émergents et que leur nombre finissent par être notre principal argument de plaidoyer. La mobilisation habitante passe par deux objectifs :

### *Faire connaître l'habitat participatif au grand-public et le rendre (plus) accessible*

- ✓ Mise en place d'actions de communication : Journées Portes Ouvertes, actions et vidéo sur les municipales, présence sur les réseaux sociaux, site web, lettre d'info,... Plus de moyens permettrait d'aller plus vite.
- ✓ Réflexion toujours présente dans le réseau sur la démocratisation des projets.

### *Mobiliser les habitants sur l'enjeu du développement de l'habitat participatif*

- ✓ Faire comprendre l'enjeu pour les groupes, proposer des services en retour.
- ✓ Mobiliser les habitants aux bons endroits : localement d'une part, mais aussi au niveau national sur le partage d'expériences et de ressources, sur la défense des statuts juridiques,...

# RAPPORT D'ACTIVITE

## Faire découvrir l'Habitat Participatif auprès du grand-public et des pouvoirs publics ; mobiliser les habitants du Mouvement

### Les Journées Portes Ouvertes Européennes de l'Habitat Participatif

Cet évènement annuel du Mouvement est l'occasion :

- ✓ pour le grand public, de se renseigner, de visiter des habitats existants,
- ✓ pour les groupes en émergence, de trouver et rencontrer leurs futurs voisins,
- ✓ pour les habitants, de valoriser leur habitat et de contribuer au développement de l'habitat participatif en restant dans une dynamique collaborative,
- ✓ de montrer qu'« habiter autrement » est possible.

Organisée par Habitat Participatif France et plus de 150 lieux et associations, cette sixième édition des Journées Portes Ouvertes Européennes de l'Habitat Participatif a une fois de plus rencontré un vif succès et plusieurs milliers de personnes sur toute la France (et en Europe) ont pu découvrir une nouvelle forme d'habitat, échanger avec des porteurs de projets, passer un moment convivial et engagé autour de l'Habitat Participatif ! Elles sont également l'occasion de faire parler du sujet dans les médias, avec un nombre important de publications presse.

Cette 6ème édition a été placée sous le thème de « La coopération à tous les étages » qui reflète aussi bien ce qui se vit au sein des groupes d'habitants que dans le Mouvement. Ce thème exprime la diversité des projets existants et la nécessité de voir l'ensemble des acteurs coopérer pour que les projets aboutissent.



## Les Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif

Les Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif contribuent à la connaissance de l'habitat participatif par le grand public, elles permettent aux acteurs impliqués de se rencontrer pour partager et diffuser leurs expériences et au-delà de la diversité du mouvement, d'élaborer un discours commun autour d'enjeux partagés. Enfin, elles sont le lieu de consolidation de partenariats multiples avec les acteurs professionnels et politiques susceptibles de contribuer à l'émergence de cette nouvelle voie du logement en France.



Ces rencontres ont lieu tous les 2 ou 3 ans. Après Strasbourg, Grenoble, Lille, Marseille, Nantes, **les 6èmes Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif devraient se tenir en juillet 2021 à Lyon. Chaque édition rassemble plus de 1000 personnes sur 3 jours.**

## Habitat Participatif France : le nouveau portail internet

Pour accompagner le changement d'identité de la structure, mais aussi et surtout pour centraliser l'ensemble de nos publications, services et outils web, Habitat Participatif France s'est doté d'une nouvelle plateforme web qui sert de porte d'entrée principale aussi bien au grand-public, qu'aux institutionnels ou aux membres du réseau : [www.habitatparticipatif-france.fr](http://www.habitatparticipatif-france.fr)

Cette nouvelle interface offre ainsi plusieurs niveaux de navigation :

*La page d'accueil* présente à la fois :

- ✓ les fonctionnalités précédemment existantes sur l'ancienne interface « Espaces Communs » : la carte des projets et des habitants en recherche de projets, les outils de mises en lien,...
- ✓ des informations et vidéos sur l'habitat participatif
- ✓ une rubrique actualités, agenda, réseaux sociaux

*Le menu principal* permet d'accéder aux différents contenus du site à travers différentes rubriques :

- ✓ Le Mouvement
- ✓ Les groupes projets d'habitat participatif
- ✓ Nos actions
- ✓ Les évènements
- ✓ Les ressources
- ✓ Contact



*Un menu haut* permet d'accéder depuis chaque page du site aux modules d'adhésions et de dons et à l'intranet



Le site offre également la possibilité de *navigations contextuelles* à travers un système d'onglets, comme par exemple la navigation entre plusieurs cartographies

Enfin, cette *plateforme est pensée de façon évolutive* et permet d'ores et déjà d'héberger des espaces de co-construction de contenus par le Mouvement qui ont vocation à devenir public à terme, comme un centre de ressources, une foire aux questions, une vidéothèque, des espaces de ressources pour les membres,...

## L'intranet du Mouvement

Les nouvelles orientations du Mouvement impliquent de permettre la contribution de tous et un intranet a été mis en place à cet effet dès 2018.

Cet espace a vocation à rendre disponible en libre accès, l'information liée à notre organisation et aux productions des groupes de travail.

Les contributeurs s'inscrivent dans les groupes de travail sur l'intranet et chacun de ces groupes de travail dispose d'un espace de travail pour faciliter leur organisation.

On accède aussi par cette interface à un agenda et à des outils pour le Mouvement.



## Actions vers les candidats aux Élections Municipales

Pour les groupes qui sont à l'initiative d'un projet, les bons rapports avec les collectivités sont essentiels. Et aujourd'hui, de nombreuses communes favorisent le développement de l'habitat participatif par des actions concrètes comme des appels à projet pour des terrains dédiés.

Les élections municipales sont un moment propice pour interpeller les candidats. **Habitat Participatif France a donc mis en place plusieurs actions à ce sujet dès le dernier trimestre 2019.**

*Une lettre ouverte pour interpeller les futurs élus*



Une lettre ouverte a été proposée, permettant aux groupes/habitants/citoyens d'interpeller leurs candidats aux Municipales afin de donner la possibilité à ces derniers de s'exprimer sur l'habitat participatif... et de rendre public leurs engagements : Habitat Participatif France s'est en effet engagé à publier toutes les réponses sur son site.

Cette lettre peut au besoin être modifiée par les structures locales, membre du Mouvement pour leur permettre d'ajuster le message à leur contexte local.



### *Une vidéo pour créer les conditions du dialogue avec vos élu.e.s*

Réalisé en coproduction avec le Mouvement Colibris et la Coopérative Oasis, cette vidéo intitulée « Des habitats qui donnent Vie aux Territoires », illustre les bénéfices des projets d'habitat participatif et des oasis pour un territoire - mobilisation des citoyens, comportements éco-responsables, densification de l'habitat, activités économiques locales...



Habitants et élus y témoignent aussi des clés d'une bonne coopération entre les communes et les citoyens.

Elle a vocation à être un outil de promotion local de l'habitat participatif.

### *Le pacte pour la transition : une autre manière de mobiliser les candidats*

Habitat Participatif France est co-rédacteur de [la mesure 20 du pacte pour la Transition](#) qui vise à proposer 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques et plus justes. Cet appel relayé par un large rassemblement d'associations et de collectifs citoyens permet de sensibiliser un nombre important de candidats et de futurs élus.



### *Après les élections, une cartographie des élus engagés*

Une fois les nouveaux conseils municipaux élus, nous poursuivrons cette démarche en proposant au plus grand nombre de sensibiliser les nouveaux élus au sujet de l'habitat participatif et en permettant à ces élus de manifester leur intérêt pour le sujet en figurant sur une cartographie.

## **Mobilisation des groupes d'habitants**

Un questionnaire à destination des groupes a été élaboré afin de les sensibiliser sur l'action collective que nous devons porter au national, mais aussi et surtout pour leur faire connaître Habitat Participatif France et faire remonter leurs attentes et leurs possibilités de contribution. 90 réponses ont été reçues.

## Pour le développement de l'Habitat Participatif, que pensez-vous des actions suivantes ?



**1 - Plaidoyer institutionnel**

**2 - L'animation du réseau national**

**3 - Le développement d'outils numériques**

**4 - Evènements et communication**

**5 - Le financement**

**6 - Remontée d'infos et points de blocages**

**7 - Améliorer les fonctionnalités d'Espaces Communs**

**8 - Centre de ressources**



[Lien vers les résultats du questionnaire](#)

## Groupe de contribution et centre de ressources

Des groupes de contribution autogérés se mettent progressivement en place sur simple proposition et animation/portage d'un sympathisant du Mouvement. Ces groupes peuvent être très protéiformes, avec des fonctionnements différents et des niveaux de productivité variés.

La finalité de ces groupes de contributions peut être :

- ✓ de **produire des éléments de capitalisation de retours d'expériences sur des sujets d'intérêt collectif**, sur lesquels il y a matière à partager et venir ensuite enrichir le centre de ressources ou fournir des éléments de plaidoyer
- ✓ de **circonscrire une problématique pour définir un plan d'action**, un recours, qui peut donner lieu à la création d'un groupe de travail mandaté par HPF

Les groupes de contribution existants traitent des sujets suivants :

- ✓ Organismes de foncier solidaire
- ✓ Habitat Participatif et vieillissement
- ✓ Les sociétés d'attribution maintenue en jouissance
- ✓ Echanges de bonnes pratiques entre collectifs d'habitants

Un projet de centre de ressources est à l'étude et devrait faire l'objet à l'horizon 2020/2021 d'un groupe de travail. Au stade actuel des réflexions, le centre de ressource intégrerait :

- ✓ Une Foire aux Questions
- ✓ Des documents de références
- ✓ Des documents de capitalisation émanant de groupes de contributions du Mouvement
- ✓ Un outil d'évaluation de la participation dans les projets

# Capitaliser les expériences du Mouvement pour développer des formes d'habitat participatif garant de mixité sociale et ouvert à tous

## Développement de l'habitat participatif dans les quartiers prioritaires

La participation citoyenne est au cœur des priorités de la politique de la ville. L'engagement du ministre délégué à la Ville François Lamy sur la participation des habitants dans la politique de la ville et particulièrement dans les projets de rénovation urbaine se traduit par l'inscription du principe de co-construction avec les habitants dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014.

Depuis toujours l'Habitat participatif repose sur cette notion d'implication des habitants et la loi ALUR, adoptée en mars 2014, le reconnaît en tant que « démarche citoyenne ». Habitat Participatif France a saisi l'opportunité de la reconnaissance institutionnelle de l'habitat participatif et du lancement des nouveaux contrats de ville pour favoriser le développement de cette forme alternative d'habitat dans les quartiers prioritaires ou auprès de ses habitants.

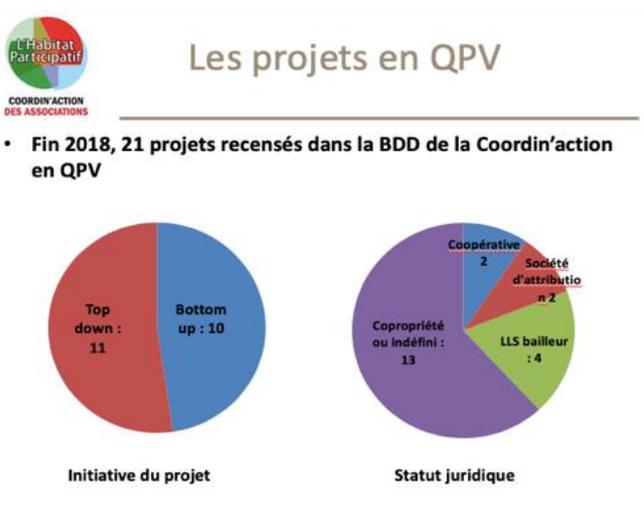
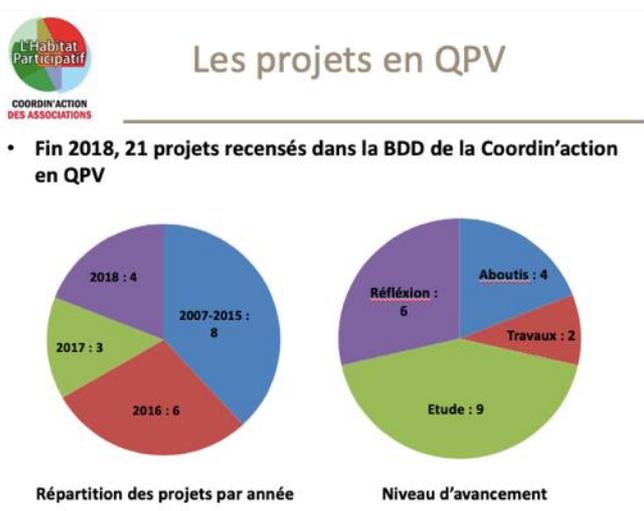
En tant que tête de réseau d'un vaste mouvement, elle souhaite développer la connaissance de l'habitat participatif dans les quartiers de la politique de la ville pour identifier les leviers d'un développement à plus grande échelle.

Pour ce faire, un partenariat a été établi avec le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) et l'USH (Union Social pour l'Habitat) en 2016, puis la Fondation Abbé Pierre en 2018 afin de mettre en place un projet de recensement des expérimentations existantes et de capitalisation sur les différentes initiatives, savoir et savoir-faire favorisant un développement des formes d'habitat participatif dans les quartiers prioritaires.

Une restitution de cette étude-action a eu lieu en janvier 2019.

Trois hypothèses principales ont été investiguées :

- ✓ L'habitat participatif contribue au développement du pouvoir d'agir des résidents en remettant les habitants au cœur de processus de conception,
- ✓ L'habitat participatif offre de nouvelles opportunités de parcours résidentiels pour les habitants des quartiers : accession sociale à la propriété, accession très sociale à la propriété, déploiement des nouvelles formes d'accès au logement instauré par la loi ALUR (Société d'autopromotion et coopératives d'habitant),



- ✓ L'habitat participatif permet de renforcer durablement l'attractivité des quartiers en constituant une offre d'habitat nouvelle intégrant coopération et solidarité de proximité, et de développer au sein des habitats participatifs des initiatives solidaires porteuses de cohésion sociale.

L'étude a permis d'apporter un certain nombre d'éclairage sur les plus-values de l'habitat participatif en QPV

- ✓ Apporter de la mixité dans les quartiers et à l'échelle du bâtiment
- ✓ Favoriser le vivre ensemble à l'échelle de l'immeuble et à l'échelle du quartier
- ✓ Construire une image positive pour le quartier et susciter des effets d'entraînement
- ✓ Améliorer la qualité constructive et... l'efficacité économique en autopromotion
- ✓ Apporter du sens pour faire évoluer les pratiques des acteurs qui font la ville

Par ailleurs, l'étude qualitative des projets fait ressortir des enseignements et des recommandations à destination des différentes parties prenantes de ces projets.

**L'appui de la fondation Abbé Pierre permettra la publication d'une synthèse diffusable de cette étude en 2020, ainsi et qu'un séminaire qui doit permettre de faire avancer le plaidoyer pour cette forme d'habitat en quartier prioritaire.**

## Développement de l'habitat participatif en centre-ville et en réhabilitation

« Les projets en réhabilitation et en centre-ville des villes moyennes sont les délaissés de l'habitat participatif ».

C'est sur ce constat qu'un groupe de travail a été mis en place : avec 210 projets livrés et 120 en travaux, l'habitat participatif a dépassé le stade de l'expérimentation, mais cet outil est particulièrement peu utilisé dans les centres-villes des villes moyennes et notamment en réhabilitation – là où des obstacles opérationnels existent encore.

Deux raisons permettent d'expliquer ce constat :

- ✓ Les villes moyennes sont nombreuses à souffrir d'un manque d'attractivité qui se manifeste dans le déclin des commerces de proximité et un parc de logement vieillissant et peu valorisé.
- ✓ La réhabilitation des immeubles anciens est complexe pour les acteurs professionnels de l'immobilier - a fortiori pour des collectifs d'habitants.

### *L'habitat participatif peut contribuer à la valorisation d'un territoire*

Certaines des villes lauréates du programme national « Action Cœur de Ville » lancé par l'état, présentent de fortes caractéristiques de territoires délaissés ou dévitalisés. L'espace urbain perd en dynamisme, en vie de quartier, en lien social, tandis que la périphérie s'étale et grignote l'espace agricole. **L'habitat participatif s'adapte à tous types de territoires**, qu'il s'agisse de centres urbains ou de zones rurales.

Par la création d'espaces partagés (salle commune, buanderie, ateliers de bricolage, jardin, potager, cave, garage, salle de jeux pour enfants, chambre d'amis, ...), il **redistribue l'espace public et l'espace privé**.

Les lieux partagés du groupe peuvent également être **ouverts au quartier** (ex : salle commune accueillant des associations locales) et les habitants contribuent au développement du tissu économique local. Par ailleurs, les projets d'habitats participatifs peuvent également intégrer des activités au sein même de leur immeuble, permettant ainsi une **mixité fonctionnelle** (ex : commerces en RDC, coworking, tiers lieux). L'implication des habitants de l'habitat participatif dynamise ainsi le territoire qui l'entoure et crée un espace perméable.

L'habitat participatif offre l'occasion de **mobiliser des citoyens** sur une expérimentation et de « faire exemple » pour capter des porteurs de projets (investisseurs, commerçants, artisans), acteurs du changement, en capacité de redynamiser un tissu urbain existant. Il s'agira ici de « donner envie », de « ré-enchanter » la ville.

En centre urbain à revitaliser, l'habitat participatif peut jouer un rôle dans l'enjeu de **réhabilitation énergétique du parc bâti existant ou encore dans l'enjeu du maintien des personnes âgées en cœur de ville**, à proximité des commerces et services.

Un premier travail d'identification des besoins en termes de typologie d'habitat d'un territoire et de repérage des terrains potentiels (dents creuses, bâtiment vacant, friche, etc.) permet d'établir la programmation de projets pertinents adaptés à leur contexte territorial.

### *Faire évoluer les pratiques*

Le groupe de travail s'est donné comme objectif d'engager une "recherche-action" visant à faire évoluer les deux thématiques suivantes :

- ✓ 1. Contribuer à **faire émerger des projets d'habitat participatif dans les centres-villes** : ces projets sont facteur d'un dynamisme citoyen bénéfique à la reconquête de centralités durables.
- ✓ 2. Construire de nouveaux outils permettant d'**investir le champ de la réhabilitation** et faciliter la réalisation de ce type de projets.

### *Un partenariat avec le programme national "Action Coeur de Ville"*

**Habitat Participatif France travaille actuellement avec l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT – ex-CGET) à la construction d'un plan d'action** visant à faciliter l'émergence de l'Habitat Participatif au cœur des "villes moyennes", à travers le programme [Action Coeur de Ville](#). Celui-ci devrait voir le jour au deuxième semestre 2020.

## Habitat Participatif et séniors

### *L'enjeu du vieillissement*

Il y a en France de plus en plus de projets d'habitats participatifs, lesquels attirent majoritairement des personnes arrivant ou ayant dépassées l'âge de la retraite. Celles-ci se projettent dans ce type d'habitat solidaire pour vieillir ensemble avec en perspective une possible limitation à venir de leur autonomie dans la dernière partie de vie. L'habitat participatif ne se résume pas à la question de la prise en compte du grand âge mais tous les nouveaux projets y sont confrontés, tant ce type de démarche rencontre d'écho chez les « jeunes » seniors (60 – 75 ans), qui représentent plus de 60% des candidats. **Cette forme d'habitat est en effet de plus en plus perçue comme une réponse porteuse d'espoirs en tant qu'alternative à l'EHPAD ou au maintien à domicile dans la solitude pour les personnes devenant dépendantes, mais aussi et surtout, comme un moyen particulièrement efficace de s'ancrer dans la vie pour repousser l'âge de la dépendance, mieux la vivre, voire pour l'éviter complètement.**



Un groupe de travail s'est donc constitué autour de cette question pour partager les retours d'expériences sur cette question et pour mettre en œuvre un plan d'action en partenariat avec les caisses de retraite complémentaires.

### *Que peut apporter l'habitat participatif aux personnes vieillissantes ?*

- ✓ Être en sécurité et autonome  
Les formules classiques d'habitat pour personnes vieillissantes réunissent rarement ces deux exigences. Elles privilégient soit la sécurité (établissements), soit l'autonomie (maintien à domicile). L'habitat participatif offre à la fois une sécurisation liée à un voisinage vigilant et bienveillant ainsi que l'autonomie propre à un habitat individuel.
- ✓ Renforcer les liens sociaux

À travers le projet collectif de voisinage et les espaces partagés, l'habitat participatif développe une vie sociale de proximité et évite l'isolement des personnes vieillissantes.

- ✓ Rester acteur  
En habitat participatif, chaque personne, quel que soit son âge, choisit et agit sur son cadre de vie en participant à la conception puis au fonctionnement des lieux ainsi qu'à la vie du groupe. Chacun.e est reconnu.e comme individu et citoyen.ne à part entière.
- ✓ Vivre dans un habitat adapté mais non standardisé  
Les futurs usagers étant impliqués dès le début du projet, ils peuvent l'adapter à leurs besoins présents et anticiper collectivement des possibilités d'évolution liées à leur vieillissement afin d'éviter un départ brutal en établissement.
- ✓ Partager des services  
Au-delà des services « entre voisins » qui facilitent le quotidien, les habitant.es peuvent mutualiser des services professionnels, par exemple liés à la perte d'autonomie. Cela permet de diminuer les coûts par rapport à une personne vivant en habitat individuel.

### *Un enjeu clé : l'intergénérationnel*

Que se passe-t-il 15 ou 20 ans après sa création dans un habitat participatif où tous les habitants ont entre 60 et 70 ans lors de leur installation ? Les capacités de gestion collective et d'entretien des communs s'effondrent ; trop de demandes de solidarité au quotidien par rapport aux possibilités d'y répondre ; lors d'un départ, il devient difficile de trouver un nouvel habitant qui accepte de s'installer dans une résidence où la moyenne d'âge dépasse les 80 ans (et probablement de plus en plus mal gérée)... De manière générale, un habitat participatif vieillissant est de moins en moins capable de répondre aux enjeux de la dépendance. C'est donc une situation à éviter car la qualité de la réponse aux niveaux de dépendance modérés repose sur un équilibre de la pyramide des âges où les personnes encore actives sont suffisamment nombreuses.

L'un des enjeux actuels cruciaux auxquels se trouvent confrontés les projets d'habitat participatif en France est paradoxalement qu'ils sont plébiscités par les seniors... alors que que les jeunes peinent à y trouver leur place, pour de multiples raisons dont le coût du logement neuf en France n'est sans doute pas la moins importante. Aussi **se pose la question de comment faire venir des jeunes aujourd'hui plutôt que des infirmières demain**. Une réflexion sur la grande séniorité dans l'habitat participatif ne peut faire l'impasse sur cet aspect de la question.

### *Les axes de travail de HPF en 2020*

- ✓ Recherche-action sur la mise en œuvre de projets d'habitat participatif anticipant les difficultés liées au grand âge : quelles grilles de lecture, quelles adaptations de programme, quels financements, quel accompagnement à l'inter-générationnalité et à l'anticipation de la perte d'autonomie ? Avec l'objectif d'élaborer un guide des bonnes pratiques.
- ✓ Capitalisation des diverses pratiques au sein du réseau des habitats participatifs en France.
- ✓ Expérimentation d'un partenariat avec Malakoff Mederic Humanis sur quatre projets concrets souhaitant mieux anticiper la question de la séniorité en habitat participatif.
- ✓ Co-construction d'une politique nationale de soutien à la séniorité dans les projets d'habitat participatif avec les caisses de retraites et les partenaires institutionnels : contenus, moyens et modalités de mise en œuvre.

# Organiser le plaidoyer local et national pour le développement de l'Habitat Participatif

## Dialogue avec nos partenaires institutionnels

Habitat Participatif France cherche à travailler en lien étroit avec les acteurs institutionnels qui œuvrent au développement de l'habitat participatif et en particulier le Réseau National des Collectivités pour l'Habitat Participatif – RNCHP, et le monde HLM (Union Social pour l'Habitat -USH et Fédération des Coopératives HLM). Plusieurs rencontres dans l'année ont permis d'identifier des thématiques de travail pouvant être portées en commun.

### *Participation au Congrès HLM*

Pour la première année, Habitat Participatif France a pu bénéficier d'un stand dans l'espace associatif du Congrès HLM qui se tenait à Paris. De nombreux contacts ont pu ainsi être initiés avec des acteurs locaux (collectivités, opérateurs HLM, aménageurs, architectes,...) qui souhaitent développer des projets sur leur territoire. De nombreuses mises en relation ont ainsi pu être faites avec les membres de notre réseau.

D'autre part, l'ensemble des acteurs institutionnels au plan national sont présents lors du congrès et cela a été une occasion de rencontrer tous nos interlocuteurs sur une période courte.

Une participation similaire au congrès HLM 2020 à Bordeaux est prévue.



### *Habitat participatif, logement social et accession abordable*

Face au constat partagé par nos partenaires du besoin d'intégrer une diversité de profil de ménages (à la fois pour rechercher une mixité sociale et culturelle qui fasse société, mais aussi pour répondre à la demande des personnes intéressées par l'habitat participatif), il y a un enjeu à être capable d'une certaine agilité dans les montages d'opérations :

- ✓ Identifier/faciliter les montages permettant un équilibre d'opération dans le cas d'intégration d'accession libre avec du locatif social, voire de locatif intermédiaire, dans une même opération.
- ✓ Travailler les nouveaux dispositifs encore peu déployés comme l'accession progressive à la propriété (SCIAPP), les Offices de Foncières Solidaires et le Bail Réel Solidaire (OFS-BRS).
- ✓ Travailler la question de l'attribution des logements en locatif social (LLS) en permettant aux futurs locataires de s'impliquer en amont de l'opération, tout en respectant les règles républicaines d'attribution de ces logements.
- ✓ Envisager des solutions pour financer les espaces partagés aujourd'hui difficilement supportables dans le cadre d'opérations réalisées uniquement en locatif social.

Ces différents sujets doivent faire l'objet de groupes de travail inter-réseaux dans le courant de 2020.

### *Habitat Participatif et vieillissement*

Ce sujet est travaillé par Habitat Participatif France et intéresse également les autres acteurs du logement avec lesquels nous travaillons, car l'enjeu du vieillissement de la population est une préoccupation nationale et qu'il est reconnu par ces mêmes acteurs que l'habitat participatif peut apporter des solutions intéressantes (cf. chapitre « Habitat Participatif et sénior »).

Nous avons ainsi été invités par le Réseau des Collectivités (RNCHP) à partager nos conclusions actuelles, ainsi que les axes de travail du Mouvement sur ce sujet. Cette séance de travail s'est tenue lors de l'Assemblée Générale du RNCHP, en présence de Jean-Louis Dumont, Président de l'USH, qui a pu confirmer l'intérêt des organismes HLM pour ces formes d'habitat innovantes, et notamment pour les séniors.

Un séminaire sur le sujet réunissant les acteurs impliqués, ainsi que les acteurs de la retraite (caisse de retraites,...) devrait être organisé en 2020.

Des passerelles avec le secteur de l'habitat inclusif ont également pu être envisagées dans l'année.

### *Le référentiel de la participation*

Le référentiel de la participation dans l'habitat participatif est un outil pédagogique pour le développement de la participation citoyenne dans l'Habitat.

Cet outil a été développé par un groupe de travail spécifique (composé à parité d'accompagnateurs de projets, membres du Réseau des Acteurs professionnels de l'Habitat Participatif (RAHP) et d'habitants, membres d'Habitat Participatif France). Le groupe de travail a cherché à mettre en évidence les aspects organisationnels et programmatiques particuliers de l'habitat participatif par rapport à des projets immobiliers conventionnels qui se déroulent en l'absence des futurs usagers.

Au-delà de ces aspects inhérents à la démarche, il permet également de rendre visible d'autres ambitions développées régulièrement par les groupes-projets comme la qualité environnementale, le lien social ou la recherche de solutions en matière de qualité de vie dans l'âge.

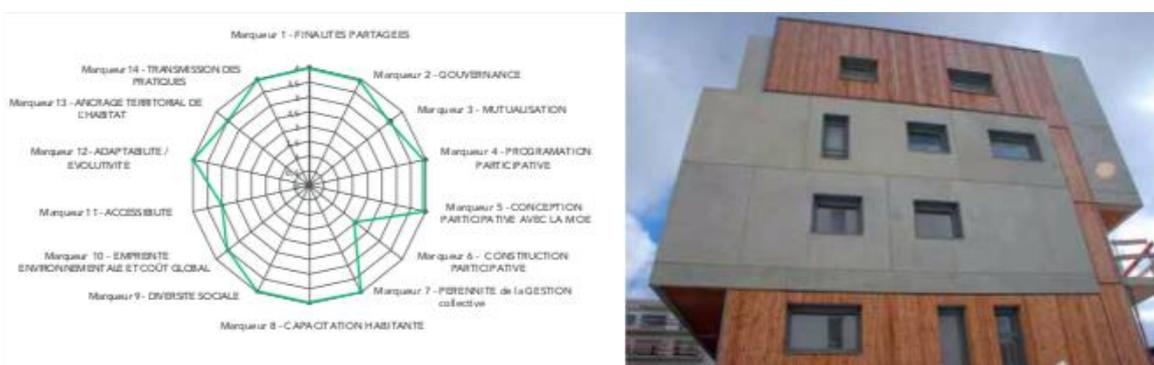
Il évalue 15 marqueurs ou thèmes du projet afin d'explorer les différents champs de la participation en relation avec le projet immobilier ou sa réalisation.

Il peut donc être utilisé en amont pour définir des objectifs adaptés à un groupe d'habitants ou à l'opération envisagée ; et a posteriori pour évaluer le niveau de participation et ses effets.

Il peut être utilisé selon plusieurs modalités par :

- ✓ Un groupe d'habitants pour se positionner collectivement de manière autonome,
- ✓ Un accompagnateur pour les aider à préciser les dimensions de leur projet,
- ✓ Une collectivité, un bailleur ou porteur de projet, pour clarifier ses intentions et les degrés de participation visés,
- ✓ Un auditeur certifié pour un groupe postulant à un Appel à Projet bâtiment durable (type No Watt en région Occitanie).

Des échanges ont eu lieu avec l'Union Social pour l'Habitat et le Réseau des Collectivités pour l'Habitat Participatif afin de leur présenter le référentiel et d'envisager avec eux la possibilité de faire la promotion d'un outil, notamment utilisable en amont des opérations pour pousser les curseurs de la participation et pour disposer d'une référence commune en termes de participation. Cette démarche se poursuivra en 2020 et devrait donner lieu à la création d'un groupe de travail inter-réseau pour y réfléchir.



## **Dialogue avec les services de l'état**

### *Visite du Ministre de la Ville et du Logement*

Lors du Congrès HLM, le Ministre Julien Denormandie a manifesté son intérêt pour visiter une opération d'habitat participatif. Nous comptons donc sur cette visite en 2020, qui sera une

occasion de mettre le projecteur sur cette forme d'habitat, ainsi que de faire avancer les chantiers en cours avec les services de l'état, listés ci-dessous.

### *Rencontres avec la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) et la sous-direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages*

Deux réunions ont eu lieu avec la DGALN (Ministère) pour lever les problématiques post-ALUR et envisager un « porté à connaissance » : plusieurs points relevant de la bonne interprétation du cadre législatif actuel pourraient être précisés dans le cadre d'un document émanant du Ministère, ce qui homogénéiserait l'application du droit par les services déconcentrés de l'état et préciserait les modalités de mise en œuvre des projets vis-à-vis de l'ensemble des acteurs - [plus d'infos](#)

De cette dernière rencontre découle deux axes de travail : l'un avec le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture - agence interministérielle de l'état) sur des sujets à débloquer, l'autre directement avec la DHUP concernant le « porté à connaissance ».

### *Travail avec le PUCA*

Le PUCA a été mandaté pour travailler sur plusieurs sujets concernant l'habitat participatif, certains découlant de nos demandes directes :

- ✓ La garantie financière prévue pour les sociétés d'habitat participatif créé par la loi ALUR
- ✓ Le financement des coopératives d'habitants créé par la loi ALUR
- ✓ Les opérations d'habitat participatif en locatif social : financement des espaces communs et attributions.

Habitat Participatif France devrait être associé aux différentes étapes de travail de ces travaux prévus sur 2 ans.

### *Porté à connaissance*

Afin d'éclairer le Ministère sur les différentes configurations de montage de projets existants, un **document de synthèse et des fiches présentant 14 opérations réparties sur le territoire et reflétant la diversité des montages** et des configurations existant a été réalisé en collaboration entre les différents acteurs du Mouvement : projets, accompagnateurs et le groupe de travail Plaidoyer.

Nous visons une diffusion de ce document courant 2020.

### *Échanges avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT – ex-CGET)*

Habitat Participatif France est en lien avec cette agence de l'état qui œuvre sur la politique de la ville, notamment dans le cadre de l'étude-action sur Habitat Participatif et Quartier Prioritaire et dans le cadre du programme national « Action-Cœur de Ville » (cf. chapitre « Capitaliser les expériences du Mouvement pour développer des formes d'habitat participatif garant de mixité sociale et ouvert à tous »).

### *Sollicitation de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)*

Faisant suite à la publication du décret n°2019-498 du 22.5.19 prévoyant que « le conseil d'administration de l'ANAH, à titre expérimental et dans des conditions qu'il détermine, puisse mettre en œuvre différents financements, au profit notamment d'une personne morale porteuse d'un projet d'habitat participatif », Habitat Participatif France a sollicité une rencontre avec les services de l'ANAH et produit une note technique permettant d'éclairer les différentes problématiques rencontrées par les groupes d'habitants en fonction de leur statut juridique, pour bénéficier des subventions liées aux opérations de réhabilitation. A ce jour, nous attendons toujours qu'un échange soit programmé sur cette question.

# RAPPORT FINANCIER

## Compte de résultats 2019

### HABITAT PARTICIPATIF FRANCE - BUDGET REALISE 2019

N° Compte	CHARGES	Total	PRODUITS	Total
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>Ventes de produits et services</b>	<b>917,00 €</b>
6011	Prestations de service (web)	0,00 €	Refacturation repas et support communication	917,00 €
6012	Prestations de service RNHP	2 000,00 €		0,00 €
602	Fournitures non stockable (eau, énergie)	0,00 €		0,00 €
603	Fournitures d'entretien et petit équipement	0,00 €		0,00 €
604	Fournitures administratives	0,00 €		0,00 €
<b>61</b>	<b>Services Extérieurs</b>	<b>2 795,72 €</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>33 000,00 €</b>
611	Sous-traitance	0,00 €	COOP'HLM	5 000,00 €
613	Loyers	2 685,98 €	RNCHP	6 000,00 €
615	Entretien et réparations (locaux, matériel)	0,00 €	Malakof Médéric - Habitâges	10 000,00 €
616	Primes d'assurances	109,74 €	Crédit Mutuel	12 000,00 €
618	Documentation	0,00 €		
<b>62</b>	<b>Autres Services Extérieurs</b>	<b>8 429,15 €</b>		
622	Rémunérations d'intermédiaires, Honoraires	320,00 €		
623	Communication	4 899,36 €		
625	Déplacements, missions et réceptions	2 528,65 €	<b>Aide à l'emploi (Contrats Aidés)</b>	<b>0,00 €</b>
626	Frais postaux et Télécommunication	645,14 €		
627	Services bancaires	36,00 €		
628	Divers (cotisations...)	0,00 €		
<b>63</b>	<b>Impôts et Taxes</b>	<b>116,00 €</b>	<b>Autres Produits de gestion courante</b>	<b>8 427,04 €</b>
633	Participation à la formation professionnelle	85,00 €	Cotisations / dons	8 427,04 €
635	Droits d'enregistrement	31,00 €		
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>28 368,65 €</b>		
641	Salaires net Coordinateur National	15 829,54 €		
645	Charges sociales Coordinateur National	12 539,11 €		
647	Autres charges sociales (médecin du travail etc.)	0,00 €		
648	Mutuelle	0,00 €		
649	Formation du personnel	0,00 €		
<b>66</b>	<b>Fonds dédiés 2020</b>	<b>0,00 €</b>		
661	Fonds dédiés			
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>0,00 €</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>41 709,52 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>42 344,04 €</b>
			<b>Résultat</b>	<b>634,52 €</b>

Fait le 03/04/2020

Signatures :

Olivier Cencetti, Trésorier



Résultat excédentaire : 634,52 €

# Bilan en fin d'exercice 2019

## HABITAT PARTICIPATIF FRANCE - BILAN au 31/12/2019

ACTIF	Année 2019			2018
	Brut	Amortis	Net	
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>20. Immobilisations incorporelles</b>	- €	- €	- €	
201 - Frais d'établissement				
203 - Frais de développement				
205 - Concessions et droits similaires				
206 - Droit au bail				
208 - Autres immobilisations				
<b>21. Immobilisations corporelles</b>	- €	- €	- €	
211 - Terrains				
212 - Aménagements				
213 - Constructions				
215 - Matériel et outillage				
218 - Autres immobilisations				
<b>27. Immobilisations financières</b>	- €	- €	- €	
273 - Parts sociales				
274 - Prêts				
275 - Dépôts et cautionnements versés				
<b>Total actif immobilisé</b>	- €	- €	- €	
<b>Actif circulant</b>				
<b>3. Stocks et en-cours</b>				
- Stocks				
- En-cours				
- Autres approvisionnements				
<b>4. Comptes de tiers</b>	14 442,00 €	- €	- €	35 335,00 €
410 - Créances Clients	592,00 €			
441 - Collectivités Publiques - Subventions à recevoir (Coop'HLM)	12 000,00 €			34 500,00 €
Cotisations et dons à recevoir	1 850,00 €			835,00 €
<b>5. Comptes financiers</b>	14 225,69 €	- €	- €	17 018,53 €
- Banque La Poste	- €			- €
- Banque Crédit Mutuel	14 225,69 €			17 018,53 €
<b>Total actif circulant</b>	28 667,69 €		- €	52 353,53 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	28 667,69 €		- €	52 353,53 €
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres</b>				
<b>10. Fonds propres et réserves</b>				
102 - Fonds associatifs sans droits de reprise				
103 - Fonds associatifs avec droits de reprise				
106 - Réserves				
<b>11. Eléments en instance d'affectation</b>	22 502,43 €			10 680,12 €
114 - Report à nouveau 2014	14 898,73 €			14 898,73 €
115 - Report à nouveau 2015	- 6 918,92 €			- 6 918,92 €
116 - Report à nouveau 2016	3 894,99 €			3 894,99 €
117 - Report à nouveau 2017	- 1 194,68 €			- 1 194,68 €
118 - Report à nouveau 2018	11 822,31 €			
<b>12. Résultat net de l'exercice 2019</b>	634,52 €			11 822,31 €
<b>13. Subventions d'investissement</b>				
<b>Total capitaux propres</b>	23 136,95 €			22 502,43 €
<b>Provisions</b>				
<b>15. Provisions pour risques et charges</b>				
151 - Provisions pour risques				
157 - Provisions pour charges				
<b>Total provisions</b>				
<b>19. Fonds Dédiés</b>	1 756,74 €			1 756,74 €
1941 - Fonds Dédiés MACIF 2016				
1942 - Fonds Dédiés sur RNHP 2018				
1943 - Fonds Dédiés QPV 2017 (CGET)				
1944 - Fonds Dédiés QPV 2018 (CGET)				
1945 - Fonds Dédiés QPV 2019	1 756,74 €			1 756,74 €
<b>Dettes</b>				
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>				
164 - Emprunts auprès des établissements de crédits				
400 - Dettes fournisseurs et comptes rattachés				26 552,36 €
431 - Dettes sociales	3 474,00 €			1 542,00 €
487 - Produits constatés d'avance	300,00 €			
<b>Total dettes</b>	3 774,00 €			28 094,36 €
<b>TOTAL PASSIF</b>	28 667,69 €			52 353,53 €
différence				0,00 €

Fait le 03/04/2020

Signatures :

Olivier Cencetti, Trésorier



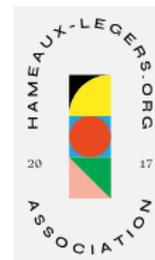
## Structures membres et partenaires



L'HABITAT PARTICIPATIF  
DANS L'OUEST



HESPère 21  
Ensemble...et si on jouait collectif?



urbanmonde



Cohab'titude

## Partenaires européens



## Partenaires financiers

